

## **CDC de consultation**

### **Assistance à Maîtrise d'Ouvrage – Pôle Véhicule du Futur**

#### ARTICLE 1 : CONTEXTE – ENJEUX

##### 1. Le contexte

Né en 2005, le Pôle de compétitivité Véhicule du Futur (PVF) fédère les acteurs industriels, académiques et de la formation dans le domaine des véhicules et des mobilités du futur : automobile, transports terrestres, mobilité.

Implanté initialement en Alsace et Franche-Comté, il recouvre désormais l'Est de la France avec les grandes régions Bourgogne Franche-Comté et Grand Est.

Le PVF a pour mission d'améliorer la compétitivité des entreprises :

- Par l'innovation depuis l'émergence de projets collaboratifs jusqu'à leur accompagnement à la mise sur le marché.
- Par la Performance industrielle des entreprises de la filière automobile. En effet, PerfoEST, l'ARIA Association Régionale des Industries Automobile est une des activités du pôle.
- Par l'accompagnement de leur croissance.

Objectifs : créer des emplois par la promotion des technologies nouvelles et en rupture, la participation au développement des territoires et la formation.

Les marchés adressés :

- Composants automobiles / Véhicules électriques / Véhicule Hydrogène / Recyclage / Services de mobilité

Les 5 domaines d'activité Stratégique (DAS \*):

- Energies et propulsion / Conception, Matériaux et Recyclage / Industrie du futur / Véhicule communicant et autonome / Mobilité servicielle

Le PVF en chiffres à fin 2018 :

390 adhérents dont 345 entreprises. 438 projets labellisés dont 15% européens.

Le Pôle de compétitivité Véhicule du Futur est lauréat du Gold Label ; label européen sur l'excellence des clusters.

DAS \* : Un DAS est une composante de la feuille de route stratégique du PVF, dédié à un marché spécifique ou un enjeu d'innovation, offrant un fort potentiel de différenciation et de création de projets de R&D Collaboratifs,

s'appuyant sur les atouts du territoire privés et publics, économiques et scientifiques ayant leurs capacités de R&D sur le territoire. Le DAS bénéficie d'une animation dédiée, d'une feuille de route, d'un programme d'actions et de ressource humaine. PVF intervient sur ses DAS en mobilisant l'innovation, les compétences et la formation, ainsi que la performance industrielle et l'évolution vers l'industrie du futur.

## 2. Les enjeux

Dans le cadre de son extension territoriale à l'ensemble de la grande région Bourgogne Franche-Comté, le PVF a ouvert en novembre 2018 un site à Nevers Magny-Cours (NMC). Il est situé sur le Technopôle jouxtant le circuit automobile international et au cœur de l'écosystème d'entreprises dédiées à la compétition automobile.

Fort de ce nouveau contexte particulièrement porteur, le PVF ambitionne d'ajouter à ses Domaines d'Activités Stratégiques (DAS) actuels un nouveau DAS consacré à la thématique « Compétition Automobile ».

Le PVF souhaite que le nouveau DAS s'intègre dans un projet élargi à vocation nationale avec la volonté d'en faire, à terme un centre d'expertise référent de dimension européenne.

### ARTICLE 2 : OBJET DU MARCHE

La présente consultation a pour objet de rechercher un prestataire pour assister le PVF dans la définition du projet stratégique à vocation nationale devant préfigurer la création du nouveau DAS Compétition automobile.

Il s'agira pour l'essentiel d'animer les séances de travail avec les acteurs de la compétition automobile et rédiger le dossier.

### ARTICLE 3 : PRESTATIONS ATTENDUES PAR ETAPES

Le candidat s'engage, s'il est retenu, à réaliser les actions suivantes :

#### **1- Dresser un panorama de l'état actuel de l'industrie du sport automobile et décrire ses évolutions futures**

Le prestataire devra premièrement poser un état des lieux précis et actuel de l'industrie du sport automobile dans ses composantes sportives, technologiques et financières, à l'échelle internationale :

- ✓ Description du marché et des différentes réglementations sportives auquel il est soumis
- ✓ Description des technologies actuellement présentes (procédés de fabrication, typologie des chaînes de traction, soft associé)
- ✓ Description des modèles économiques

Le prestataire devra deuxièmement décrire les évolutions réglementaires et sociétales qui vont permettre d'appréhender le futur proche de l'industrie du sport automobile aussi bien du côté de la demande que des outils technologiques et des types d'innovations attendus pour y répondre et des modèles économiques.

*Livrables :*

- *Synthèse marchés chiffrée*
- *Synthèse technologiques chiffrée*
- *Synthèse économiques chiffrés*
- *Synthèse prospective*

## **2- Dresser un panorama de l'écosystème de Nevers Magny-Cours (NMC), de ses forces et faiblesses, de sa valeur ajoutée actuelle et potentielle au niveau national et international**

En s'appuyant notamment sur les données déjà existantes qui lui seront communiquées, le prestataire devra :

- ✓ Documenter la typologie de l'écosystème présent sur NMC :
  - domaines d'activités
  - compétences développées et caractérisation des outils de production, de R&D et de formation
  - marchés actuellement adressés
- ✓ Analyser les spécificités et potentialités de la chaîne de compétences de NMC en situant son échelle de valeur au niveau national et international.

*Livrables :*

- *Cartographie de l'écosystème présent sur NMC*
- *Analyse discriminante de la chaîne de compétences de NMC*

## **3- Mener un benchmark international de l'industrie du sport automobile et de ses écosystèmes organisés**

Le prestataire devra documenter l'état de la concurrence au niveau national, européen et mondial :

- ✓ Recensement et analyse des compétences présentes à l'échelle nationale pour répondre à la demande : entreprises, équipements, formations et écosystèmes structurés...
- ✓ Mise en perspective des interactions et complémentarités possibles au niveau national
- ✓ Recensement et description des acteurs prépondérants constitués en écosystème au niveau européen et mondial
- ✓ Description de la nature des outils industriels, du niveau technologique et des capacités et perspectives d'innovations au niveau national, européen et mondial et des financements associés

Le prestataire consacrera un focus particulier sur les écosystèmes organisés et les réponses collaboratives proposées au niveau international.

*Livrables :*

- *Cartographie des acteurs de la filière au niveau national, de leur stratégie et modèle économique*
- *Cartographie macro des acteurs de la filière au niveau européen et mondial, de leur stratégie et modèle économique*

- *Matrice FFOM de l'écosystème de NMC par rapport au national*
- *Matrice FFOM de l'écosystème de NMC par rapport à l'international*

#### **4- Rédaction de la feuille de route définissant le projet stratégique à vocation nationale qui préfigurerait la création du DAS Compétition automobile**

Au regard :

- ✓ Du futur de l'industrie du sport automobile à la lumière des réglementations sportives actuelles et à venir et des évolutions sociétales
- ✓ De l'état de la concurrence nationale et internationale et de ses perspectives d'innovations
- ✓ De l'orientation des soutiens publics et des modèles économiques
- ✓ De la typologie des adhérents PVF de Nevers Magny-Cours, de leur volonté de s'engager dans une démarche collaborative et de leurs possibilités d'interactions avec les autres acteurs nationaux

Le prestataire rédigera une proposition de projet stratégique permettant d'identifier le positionnement de l'écosystème régional, en complémentarité avec les autres écosystèmes nationaux, les marchés porteurs et en émergence, les besoins de formations et compétences, les thèmes prioritaires d'actions, les projets collaboratifs d'innovation que le DAS Compétition automobile sera conduit à examiner en respectant deux impératifs :

- ✓ Dans la logique de « l'usine à produits d'avenir » les efforts collaboratifs et les travaux de R&D labellisés par le DAS Compétition automobile devront se convertir en produits, procédés et services innovants mis sur le marché.
- ✓ Dans la logique de la Phase 4.0 des Pôles de Compétitivité, les orientations proposées devront permettre de porter une ambition européenne.

*Livrables :*

- *Feuille de route stratégique préfigurant le DAS Compétition automobile*

#### **ARTICLE 4 : DELAIS D'EXECUTION**

Les délais prévisionnels d'exécution sur lesquels le prestataire s'engage sont les suivants :

- Démarrage de la prestation : 1<sup>er</sup> février 2019
- Rendu intermédiaire : mars/avril 2019
- Rendu final : fin mai 2019

#### **ARTICLE 5 : SUIVI DE L'ACTIVITE PAR LE PRESTATAIRE**

Un compte-rendu de l'avancement du dossier, sous forme de procès-verbal de chacune des réunions incluant un programme d'action, sera remis au Pôle Véhicule du Futur.

A minima un point d'avancement sera réalisé tous les mois.

Tout autre échange avec le porteur se fera par l'intermédiaire d'emails, d'appels téléphoniques ou de visio-conférences.

## ARTICLE 6 : CONTRAINTES

Des déplacements étant à prévoir par le prestataire, tous les frais occasionnés (déplacements, hébergement, restauration, ...) pour mener à bien la mission d'assistance, objet du présent marché sont à la charge du prestataire.

## ARTICLE 7 : CONFIDENTIALITE ET PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le titulaire, son personnel ainsi que ses éventuels sous-traitants sont tenus de respecter la confidentialité qui s'attache à la réalisation de la prestation et de faire preuve de discrétion professionnelle.

Sauf accord préalable du PVF, ils s'interdisent notamment toute communication écrite ou verbale, à des tiers, de faits, informations, études et décisions dont ils auraient connaissance en cours d'exécution du marché.

Les supports (fichiers ou documents) transmis ou mis à disposition du prestataire dans le cadre de la prestation sont confidentiels. Ils ne peuvent en aucun cas, ni être utilisés pour un autre usage que celui de la réalisation du marché, ni transmis à des tiers et devront être restitués à l'administration à sa demande.

L'ensemble des documents produits en cours de marché sont la propriété du porteur.

## ARTICLE 8 : CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

Libellé	Pondération
Valeur technique au regard de la note méthodologique établie par le candidat	70 %
Prix des prestations	30 %

La note méthodologique établie par le candidat mettra en évidence les dispositions qu'il se propose d'adopter pour l'exécution des prestations (maximum 6 pages recto-verso hors annexes).

Elle comportera les éléments permettant d'évaluer :

- l'équipe en charge de la réalisation des prestations au profit du Pôle : indication de la composition de l'équipe dédiée, du niveau de formation des intervenants et de leur expérience professionnelle dans le domaine – 40%.
- la méthodologie proposée pour la réalisation de chacune des étapes citées dans le cahier des charges techniques particulières : compréhension des enjeux et des attentes, indication des éléments permettant de juger de la pertinence du plan de réalisation des objectifs proposés et de leur restitution, ... – 30%

Le budget global sera limité à 50 000 € HT

## ANNEXE 9 : PROCESSUS DE SOUMISSION

**Délai de réponse souhaitée** : les offres sont à remettre par voie électronique pour le lundi 07 janvier 2019 à 12h00 au plus tard.

A [em@vehiculedefutur.com](mailto:em@vehiculedefutur.com)

L'audition des prestataires présélectionnés se fera le 24 janvier 2019.

ANNEXE : AUCUN DOCUMENT TRANSMIS A TITRE INFORMATIF, se référer au site internet [www.vehiculedefutur.com](http://www.vehiculedefutur.com)